

Les Inrockuptibles du 08 novembre 2000

Zalea Tv, muselée jusqu'à la fin des municipales

L'autorisation pour la chaîne associative Zalea TV d'émettre sur le canal hertzien en Ile-de-France a été reportée par le CSA jusqu'en mars 2001. Le CSA justifie ce report par la tenue des élections municipales. Pour les responsables de Zalea TV, cette décision "totalement infondée au regard de la nouvelle loi sur la liberté de la communication", signifie qu'une "chaîne de la société civile et d'accès publique ne serait pas assez responsable pour diffuser pendant une campagne électorale". La situation de Zalea TV sera évoquée lors des prochains Etats généraux du Tiers secteur audiovisuel, qui auront lieu dans les quelques mois à venir. (08 nov. 2000)